



« S'approprier une organisation : comment re-fabriquer ses pratiques professionnelles »

Corinne Grenier, professeure, coordinatrice Pole Santé/Social, Euromed Management, affiliée au CERGAM (U. Aix Marseille)

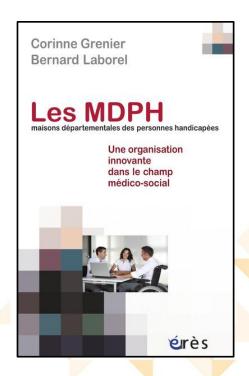
Coordonnées: corinne.grenier@euromed-management.com

EUROMED MANAGEMENT

Journées Inter-régionales CREAI — mars 2012 Créativité, expérimentations: (se) transformer



- La MDPH : une organisation innovante quels enjeux ?
- Appropriation et pratiques professionnelles
- 3. Comment encourager et soutenir la re-fabrication des pratiques professionnelles





1. La MDPH: une organisation innovante – quels enjeux? (1)

La MDPH: Une organisation innovante:

- Dans le contexte d'une loi du 11 février 2005 ambitieuse (revue en juillet 2011) : « loi pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »
- ... Générée par un long mouvement de rénovation de l'action sociale et médicosociale sur les modes d'intervention et la manière à considérer l'usager en situation de handicap
- ... et instituant (principalement) :
 - Une nouvelle définition de la Personne en situation de Handicap
 - Un guichet unique pour (a) l'accès aux aides, allocations et au conseil et (b) la personne handicapée quelque soit son âge
 - Une nouvelle forme de gouvernance:
 - Séparant Evaluation Décision
 - Modifiant le rôle ou reconnaissant de nouvelles parties prenantes

Pourquoi la re-fabrication de pratiques professionnelles pose question?



1. La MDPH: une organisation innovante – quels enjeux? (2)

1° source de complexité et d'incertitude – Les trois fonctions (<u>dimensions</u>) de la MDPH

- La fonction sociétale des MDPH
- La fonction politique des MDPH
- La fonction managériale des MDPH

2° source de complexité et d'incertitude – La complexité de l'innovation organisationnelle

- Multi-dimensionnelle
- Recombinaison de pratiques héritées et de nouvelles pratiques
- Requérant des apprentissages individuels et collectifs ; internes et externes

3° source de complexité et d'incertitude – La mise en œuvre d'une politique publique

- Un cadre normatif... mais porteur d'innovations locales :
 - Quand les acteurs encouragent l'émergence d'une « Vision Organisante » plus ouverte
 - Quand les acteurs « construisent » localement la politique publique



1. La MDPH: une organisation innovante – quels enjeux? (3)

Les trois fonctions (<u>dimensions</u>) d'analyse de la MDPH comme une organisation innovante : pour mettre en œuvre une organisation innovante complexe

Les fonctions de la MDPH	Les principes au nom duquel la fonction est mise en action
La fonction sociétale « être ensemble »	Le Principe d'une approche globale et longitudinale de la PH citoyenne
La fonction politique « décider ensemble »	Le Principe d'autonomie Le Principe de diversité
La fonction managériale « faire ensemble »	Le Principe d'équité



2. Appropriation et pratiques professionnelles (1)

Notion d'Appropriation:

- « Adapter un objet à soi et, ainsi, de le transformer en un support de l'expression de soi. L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet » (Serfaty, 2003).
- Se saisir d'un objet, concept, dispositif... le mettre en usage quotidien... et le faire sien... en passant par de la transformation
 - De l'objet, concept ou dispositif
 - De ses pratiques
- Un Processus individuel et collectif qui porte sur le:
 - Le QUOI (MDPH, GEVA, Projet de Vie…)
 - Le POUR QUOI FAIRE
 - Le COMMENT FAIRE AVEC

S'approprier la MDPH : un processus individuel et collectif portant sur les trois fonctions Sociétale, Politique et Managériale ... et qui requière la refabrication des pratiques professionnelles



2. Appropriation et pratiques professionnelles (2)

Notion de pratiques professionnelles

- « Toute application de règles, de principes qui permet d'effectuer concrètement une activité, qui permet donc d'exécuter des opérations, de se plier à des prescriptions »...
 <u>OU</u> « d'imaginer des prescriptions locales »
 - De l'ordre de la Reproduction (la « Pratique » selon P. Bourdieu)
 - De l'ordre du « Bricolage » (les « Arts de faire » de M. de Certeau)
- « Des systèmes d'action socialement structurés et institués en relation avec des rôles »
 (Jodelet et Moscovici, 1990) se déclinant en :
 - Une identité professionnelle
 - Des valeurs, croyances, idéologies, représentations....
 - Des activités, comportements...
 - ... et dans des contextes institutionnels spécifiques



2. Appropriation et pratiques professionnelles (3)

La Ré-fabrication des pratiques professionnelles

- Des processus de Désapprentissage et Apprentissage
- Des processus de désinstitutionalisation et d'institutionnalisation
- Des processus souvent non linéaires et collectifs
- Dans des espaces, dans l'usage d'objets, dans des procédures.... clairement identifiés
- Requérant une méthodologie de la « re-fabrication »



3. Comment encourager et soutenir la re-fabrication des pratiques professionnelles (1)

Les fonctions de la MDPH	Les principes au nom duquel la fonction est mise en action	Les ressorts d'action
La fonction sociétale « être ensemble »	Le Principe d'une approche globale et	<u>1° ressort</u> – Mission et sens de la MDPH
	longitudinale de la PH citoyenne	<u>2° ressort</u> – La fabrique du sens par la MDPH

Re-fabriquer les pratiques professionnelles en considérant que la MDPH n'est pas une « boutique de sens » mais une « **fabrique de sens** » (Rousseau, 2007)

- Une mission située
- Une mission comme un « observatoire »

Méthodologiquement....

- Une re-fabrication selon un démarche d'enactment et de « sensemaking » (Weick, 1995)
- Une re-fabrication selon un processus social et relationnel (« raconting », Rousseau)



3. Comment encourager et soutenir la re-fabrication des pratiques professionnelles (2)

Les fonctions de la MDPH	Les principes au nom duquel la fonctio est mise en action	n Les ressorts d'action
La fonction politique « décider ensemble »	Le Principe d'autonomie Le Principe de diversité	1° ressort – La gouvernance de la MDPH 2° ressort – La construction de la diversité des parties prenantes

Re-fabriquer les pratiques professionnelles en considérant que les acteurs doivent **construire la décision collective**

- Une gouvernance partenariale
- Une diversité d'acteurs rendus légitimes

Méthodologiquement....

- Une re-fabrication dans des « ordres locaux négociés » (périmètres d'action)
- Une re-fabrication en interrogeant et construisant la diversité des acteurs (revendications)



3. Comment encourager et soutenir la re-fabrication des pratiques professionnelles (3)

Les fonctions de la MDPH	Les principes au nom duquel la est mise en action	a fonction Les ressorts d'action
La fonction managériale « faire ensemble »	Le Principe d'équité	 1° ressort – Le rôle du directeur 2° ressort – La fabrication d'une culture et d'un langage 3° ressort – La fabrication des outils de travail

Re-fabriquer les pratiques professionnelles en considérant la nécessaire mise en œuvre au concret de l'organisation « distribuée »

- Une légitimité pragmatique et réflexive des acteurs
- Une fabrication d'un « parler » et d'outils

Méthodologiquement....

- Une re-fabrication en constituant un socle culturel commun
- Une re-fabrication autour d' « objets » considérés et maniés comme « objet frontière »



MERCI

